

***COMITE DEPARTEMENTAL
SPORT BILLARD du PAS-DE-CALAIS***

***REGLEMENT DES TOURNOIS
COMPETITIONS INDIVIDUELLES***



Saison
2022 / 2023

Table des matières

	<i>Page</i>
Article 1	
<i>Principe :</i>	3
Article 2	
<i>Déroulement des rencontres :</i>	3
Article 3	
<i>Jour des compétitions :</i>	3
Article 4	
<i>Formule Sportive :</i>	3
Article 5	
<i>Calcul des points de Match</i>	4
Article 6	
<i>Engagement au tournoi:</i>	4
Article 7	
<i>Convocation des joueurs:</i>	5
Article 8	
<i>Suivi Sportif:</i>	5
Article 9	
<i>Classement Final:</i>	5
Article 10	
<i>Finale Départementale :</i>	5
Article 11	
<i>Organisation des clubs :</i>	5
Annexes A :	
<i>Disposition Maritime :</i>	8
Annexes B :	
<i>Disposition Artois :</i>	10
Annexes C :	
<i>Fiche de signalisation des incidents</i>	15

Article 1

Principe :

Les divers tournois individuels sont ouverts à tous les Joueurs, ils doivent :

1)- Être licenciés et affiliés à la FFB.

2)- N'être sous le coup d'aucune mesure disciplinaire prononcée à leur rencontre, par leur Club, Comité, Ligue ou par la Fédération.

Article 2

Déroulement des rencontres :

Voir les annexes A & B.

Article 3

Jour des compétitions :

Le samedi à partir de 14h00 pour l'Artois.

2 dimanches et 2 samedis en fonction du calendrier F.F.B pour le Maritime.

Le samedi à partir de 14h00 pour les compétitions au niveau CD 62

Le samedi à partir de 14h00 pour les Finales CD62.

Article 4

Formule Sportive :

Les compétitions des catégories suivantes se déroulent au niveau du CD62 :

Libre N1 gérée par **Guy LEDUC**, Libre N3 gérée par **David BAHEUX** et Libre R1 gérée par **Jean-Pierre LEBECO**

Cadre N1 et N2 gérés par **André DESBLEUMORTIERS.**

Bandes N1 et N3 gérées par **Guy LEDUC.**

3 Bandes N1 et R2 gérés par **André DESBLEUMORTIERS. Jean-Pierre LEBECO**

Distance normale et limitation de reprises : voir les annexes A & B.

Pour le cadre : voir les annexes A & B.

Les joueurs doivent être présents le jour du tournoi indiquée par la convocation.

Le joueur qui ne joue pas doit assurer l'arbitrage et le marquage.

Un retard non justifié entraîne obligatoirement l'exclusion du tournoi.

Les poules seront établies sur la convocation par le responsable Format.

En cas de problème (joueur absent, joueur pas en tenue ou malade excusé) il faudra refaire le serpentín comme indiqué ci-dessous.

On part de la gauche vers la droite on descend et on repart de la droite vers la gauche et ainsi de suite...

Exemple : Serpentín si 4 poules et 11 joueurs.

POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
Tête de Série 1	Tête de Série 2	Tête de Série 3	Tête de Série 4
Joueur 4	Joueur 3	Joueur 2	Joueur 1
Joueur 5	Joueur 6	Joueur 7	



←

Les joueurs sont répartis en poule de 3 selon les critères suivants :

1^{er} Tournoi de la saison : Les joueurs sont répartis par poules par rapport à la moyenne ffbsportif.com.

Tournois suivants : Les poules sont déterminées suivant les dispositions des annexes A & B.

Nombre de Billards par tournoi dans la mesure où le club en dispose suffisamment :

-De 0 à 6 joueurs 2 Billards

-De 7 à 9 joueurs 3 Billards

-De 10 à 12 joueurs ... 4 Billards

-Plus de 13 joueurs4 voire 5 Billards si possible.

A la fin de chaque tournoi un classement est établi (aux points de ranking, à la moyenne générale, et à la meilleure série).

TOURNOIS DE ZONES

Les responsables formats peuvent après avoir établi le serpentif attribuer une poule dans L'autre secteur défini s'il y a 3 joueurs du même secteur et en accord avec les clubs de ce secteur.

Article 5

Calcul des points de Match:

2 points pour un match gagné 1 point pour un match nul et 0 point pour un match perdu.

Article 6

Engagement au tournoi:

L'engagement doit être effectué par le responsable sportif du Club ou du joueur lui même auprès du responsable « Format » en utilisant le formulaire d'inscription sur le site de la LIGUE DES HAUTS DE FRANCE. <http://www.hdf-billard.fr>

La période d'inscription pour chacun des tournois est indiquée sur la liste des tournois communiquée aux Clubs au début de la saison sportive. Elle débute 30 jours avant le tournoi concerné, et se termine 7 jours avant.

Toute inscription reçue en dehors des dates prescrites ne sera pas prise en compte.

– Ordre des inscriptions pour le premier tournoi

Sont prioritaires dans l'ordre suivant

- Les joueurs classés dans la catégorie du mode de jeu concerné.

– Ordre des inscriptions pour les tournois suivants

Sont prioritaires dans l'ordre suivant :

- Les joueurs ayant des points au classement permanent.
- Les joueurs classés dans la catégorie du mode de jeu concerné
- Un joueur ne peut pas faire le 4^{ème} Tournoi s'il n'a pas participé à au moins deux des trois premiers Tournois.

Article 7

Convocation des joueurs:

La liste des joueurs est répartie dans les différentes poules selon les dispositions des annexes A & B.

Le Responsable Format a la charge d'aviser les clubs six jours avant la compétition et de publier la convocation sur le site Internet de la Ligue.

Cette publication vaut office de convocation officielle.

Article 8

Suivi Sportif:

La gestion sportive du tournoi doit être assurée à l'aide d'un support informatique.

L'organisateur doit disposer d'un micro-ordinateur type PC équipé d'un logiciel Microsoft Excel 97 minimum.

Les résultats doivent être transmis dans les 24h au responsable format pour mise à jour du classement.

Les résultats doivent impérativement être enregistrés sur le site de la Fédération Française de Billard par le club qui organise le tournoi.

Le Responsable Format gère le classement permanent de son circuit. La Commission Sportive du CD 62 est seule habilitée à statuer sur les cas non expressément prévus au règlement.

Article 9

Classement Final:

Voir dispositions annexes A & B.

Article 10

Finale départementale :

Elle réunit les 2 premiers des classements ranking Artois et Maritime sur 2.80m.

Sur 3.10m les premiers du ranking Artois et Maritime ainsi que le meilleur second à la moyenne.

Lors de cette compétition, les joueurs se rencontrent en poule unique.

A noter que si un 1/2 CD ne pouvait présenter un nombre suffisant de joueurs, l'autre 1/2 CD pourvoira au complément.

Au 1er tour les joueurs du même 1/2 CD se rencontrent.

Les joueurs classés au 4 premières places du ranking final des catégories dézonées sont qualifiés pour la finale CD62 de leur catégorie.

Distance normale et limitation de reprises.

Article 11

1) ORGANISATION DES CLUBS

DIRECTEUR DE JEU

Pour toutes les compétitions, le club doit désigner un Directeur de Jeu (voir les missions dans le Code Sportif FFB).

Le Directeur de Jeu a l'obligation d'entrer tous les résultats individuels sur les sites de saisie « E2iSportif », et, a pour tâche de transmettre, par mail, les résultats des rencontres vers le Responsable Sportif du Comité concerné, dès la fin des matchs ou au plus tard le lundi suivant la journée de compétition.

ARBITRAGE

Chaque club doit informer ses licenciés que s'inscrire dans les championnats individuels implique que le joueur doit arbitrer au cours des compétitions auxquelles il participe. Il doit donc être apte à arbitrer (connaissance des règles, aptitude physique...) les disciplines et les catégories dans lesquelles il s'engage.

Si un joueur refuse d'arbitrer un match qui lui est assigné par le Directeur de Jeu, ce manquement doit être notifié par écrit lors de la transmission des résultats, sur la fiche de signalisation des incidents. L'arbitrage étant obligatoire et faisant partie intégrante de la compétition, tout manquement est assimilé à un forfait en cours de jeu. Les cas seront examinés par la Commission de Discipline du CD 62.

INTENDANCE

Le club organisateur est chargé de l'intendance durant les compétitions.

TENUE SPORTIVE

Un joueur doit obligatoirement porter la tenue officielle de son club pour pouvoir participer à une compétition du CD 62. Le Directeur de Jeu peut refuser la participation à la compétition d'un joueur dont la tenue, dans laquelle il se présente, n'est pas conforme à la tenue officielle de son club.

FORFAITS

En cas de forfait, le joueur doit prévenir obligatoirement, par téléphone et par mail, le Responsable Sportif ainsi que le club d'accueil.

Tout forfait est comptabilisé lorsqu'il survient après l'arrivée des convocations dans les clubs. S'il n'est pas justifié, il entraîne, pour le compétiteur, un point de pénalité au classement du championnat.

2 forfaits non justifiés dans la saison entraînent l'exclusion du joueur pour toutes les compétitions individuelles de la saison en cours.

Tout cas de forfait non excusé ou pour un motif non recevable sera examiné par la Commission de discipline.

DISCIPLINE

Une réclamation ne pourra être examinée par la Commission de discipline que si elle a été notifiée par écrit (voir le Code Sportif FFB), avec la signature du Directeur de Jeu.

Voir en annexe, le tableau des sanctions.

Tous les cas non prévus dans le présent règlement seront examinés par les Responsables Sportifs du CD 62



COMITE DEPARTEMENTAL

Sport Billard

du PAS-DE-CALAIS

Annexe A : Disposition du Maritime :

– Responsables « Format »

<i>Responsable</i>	<i>Mode de jeu</i>	<i>Email</i>	<i>Téléphone</i>
<i>BAHEUX David</i>	<i>Calendrier, Libre N3et Cadre N3</i>	<i>Eldave.62@free.fr</i>	<i>06/60/05/93/80</i>
<i>LEDUC Guy FAMCHON Frédéric</i>	<i>Bande N3 R1 et R2 et 3.10m</i>	<i>guyleduc@free.fr famchonf662@gmail.com</i>	<i>06/12/58/13/98 06/70/72/38/26</i>
<i>LEBECQ Jean-Pierre</i>	<i>Libre R1 R2 R3 et R4 3 Bandes N3 R1 et R2</i>	<i>jpv.lebecq@gmail.com</i>	<i>06/59/35/50/49</i>
<i>CARON Christian</i>	<i>Cadre R1 et Equipes</i>	<i>christian.caron62@orange.fr</i>	<i>06/89/48/73/85</i>
<i>CAPLIEZ Bernard</i>	<i>5 Quilles N1 et R1</i>	<i>b.capliez@wanadoo.fr</i>	<i>06/71/47/81/42</i>

Principe :

Engagement au Cadre Régionale 1 :

Pour participer au tournoi cadre il faut être classé au minimum à la Libre en catégorie R2.

Un tournoi d'acception pour les catégories inférieures sera organisé il faudra faire une moyenne égale ou supérieur à 2.30 sur 3 matchs (poule de 4 joueurs)

Les joueurs qui s'inscrivent doivent impérativement savoir arbitrer ce mode de jeu ;

Un joueur ne peut s'inscrire que dans sa catégorie (sauf nouveau joueur).

En cas d'égalité aux points de ranking, il sera pris en compte la meilleure moyenne, puis la série.

Pour participer au Finale du CD62 il faut avoir fait au moins 3 tournois.

Déroulement des rencontres :

On pratiquera des tournois en poules de 3 jusqu'à 24 joueurs :

1 club sera désigné pour chaque rencontre dans le calendrier.

Les matchs de poules se déroulent en non-stop jusqu'au 1/2 de Finales.

Formule Sportive :

Le ou les joueurs sanctionnés ne pourront pas s'inscrire au tournoi suivant "Quelque soit le mode de jeu".

Pas inscrit au 1^{er} et 2^{ème} tournois pas possible de faire les autres.

Pas inscrit au 2^{ème} et 3^{ème} tournois pas possible de faire le dernier

Points Ranking :

Poule de 5 joueurs : 1^{er} 12 points – 2^{ème} 10 points – 3^{ème} 8 points – 4^{ème} 6 points – 5^{ème} 4 points.

Poule de 4 joueurs : 1^{er} 12 points – 2^{ème} 10 points – 3^{ème} 8 points – 4^{ème} 6 points.

Si plusieurs clubs de désignés les vainqueurs auront 12 points et le 1^{er} sera désigné à la moyenne.

Directeur de jeu et Arbitrage:

Le tournoi se déroule en auto-arbitrage, " le directeur de jeu est le seul à pouvoir autoriser le départ d'un ou de plusieurs joueurs avant la fin du tournoi".

Au 1/4 de Finale l'arbitrage est assuré par les joueurs éliminés en sortie de poule.

Au 1/2 de Finale l'arbitrage est assuré par les joueurs éliminés en 1/4 de finale

A la Finale l'arbitrage est assuré par les joueurs éliminés ou par les joueurs du club organisateur.

Intendance:

Le club organisateur a la charge de l'intendance durant toute la compétition.

L'organisateur prévoit une restauration rapide facilitant ainsi le déroulement du tournoi.

Tenue Sportive :

Le ou les joueurs qui ne portent pas la tenue officielle de leur club ne peuvent pas participer à la compétition.

Prolongation :

Les joueurs conservent leur bille pas de tirage à la bande, une seule reprise.



COMITE DEPARTEMENTAL

Sport Billard

du PAS-DE-CALAIS

Annexe B : Disposition de l'Artois :

Article 1 – Responsables « Format »

<i>Format</i>	<i>Responsable</i>	<i>Email</i>	<i>Téléphone</i>
<i>Libre</i>	<i>Christian FONTAINE</i>	<i>cfont@hotmail.fr</i>	<i>06/63/42/28/19</i>
<i>Cadre</i>	<i>André DESBLEUMORTIERS</i>	<i>Andre.desbleumortiers@orange.fr</i>	<i>06/08/95/70/58</i>
<i>Bande</i>	<i>Christian FONTAINE</i>	<i>cfont@hotmail.fr</i>	<i>06/63/42/28/19</i>
<i>3 Bandes</i>	<i>André DESBLEUMORTIERS</i>	<i>Andre.desbleumortiers@orange.fr</i>	<i>06/08/95/70/58</i>
<i>Equipes</i>	<i>Christian FONTAINE</i>	<i>cfont@hotmail.fr</i>	<i>06/63/42/28/19</i>

Article 2 – Tableau des catégories

Les matchs se jouent en **distance complète** et avec **limitation de reprises**.

Mode de jeu	Format	Distance	Max. Reprises
LIBRE N1	3.10m	300 GC	25
LIBRE N3	2.80m	200 GC	25
LIBRE R1	2.80m	150	30
LIBRE R2	2.80m	100	35
LIBRE R3	2.80m	70	40
LIBRE R4	2.80m	50	60
CADRE N1	3.10m	200	20
CADRE N2	3.10m	120	25
CADRE N3	2.80m	120	30
CADRE R1	2.80m	80	30
BANDE N1	3.10m	100	35
BANDE N3	2.80m	80	35
BANDE R1	2.80m	60	40
BANDE R2	2.80m	40	45
3 BANDES N1	3.10m	35	60
3 BANDES N2	3.10m	30	60
3 BANDES N3	2.80m	25	60
3 BANDES R1	2.80m	20	60
3 BANDES R2	2.80m	15	60

Article 3 – Formule Sportive

3.1 – Nombre de tournois

- Il est fixé 4 tournois par catégorie et mode de jeu. Les mêmes modes de jeu se dérouleront par défaut les mêmes jours.
- Les tournois se déroulent le samedi après-midi. Convocation à 14h00 pour débiter les rencontres à 14h30.

-Si à l'issue du 2^{ème} Tournoi, il n'y a que cinq joueurs au classement général, les 3^{ème} et 4^{ème} tournois sont maintenus.

3.2 Préparation des tournois

- Dès que les inscriptions sont closes, le Responsable Format constitue autant de poules que de multiples de 3 joueurs.

Les poules sont établies :

- Pour le 1^{er} tournoi
 - ° En fonction de la moyenne de la **classification sur FFB Sportif**
 - ° En respectant le principe du serpent.
- Pour les tournois suivants :
 - ° En fonction du dernier classement général. C'est le critère de la **moyenne générale** qui est pris en compte.
 - ° Si un joueur est non répertorié dans le ranking - pts ranking + matchs = 0, moyenne= dernière saison connue.
 - ° En respectant le serpent.

Pour l'établissement du serpent, il n'est pas tenu compte de l'appartenance des joueurs à un même club.

3.

3 Déroulement des matchs de Poule

Les clubs qui reçoivent des compétitions se doivent d'accueillir les joueurs dans les meilleures conditions. A minima, un directeur de jeu encadrera la compétition.

L'attribution du n° d'ordre des tapis est faite par le Directeur de Jeu exclusivement.

Les joueurs doivent présenter leur licence, ou une pièce justificative d'identité, au directeur de jeu.

Le directeur de jeu exécute les poules formées par le responsable format, il saisit obligatoirement les résultats sur le site fédéral et transmet un exemplaire des feuilles de

match par mail au responsable format le plus rapidement pour donner suite au déroulement de la rencontre.

Poule de 3 :

1^{er} tour : Le joueur 2 de la poule rencontre le joueur 3 de la poule.

2^{ème} tour : Le joueur 1 (tête de série) de la poule rencontre le perdant du 1^{er} tour

3^{ème} tour : le joueur 1 (tête de série) de la poule rencontre le gagnant du 1^{er} tour

Si 2 joueurs appartiennent au même club, alors ils se rencontrent obligatoirement au 1^{er} tour.

Inter-arbitrage (cf. Article 6.1.01 du code sportif FFB) : le joueur qui ne joue pas arbitre. Il peut être remplacé par un volontaire.

Poule de 2 :

Les joueurs se rencontrent 2 fois. Arbitrage assuré par le club organisateur, si la poule est initialement planifiée. Sinon arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, en dernier recours par auto-arbitrage : arbitrage assuré par adversaire du match en cours (Article 6.1.01 du code sportif FFB).

Cas de 2 poules de 2 (fusionnées en 1 poule de 4) :

Les joueurs se rencontrent 2 fois

1^{er} tour : Les joueurs d'une même poule se rencontrent. J1 contre J4, J2 contre J3

2^{ème} tour : Les gagnants se rencontrent sur le billard 1. Les perdants se rencontrent sur le billard 2.

Pour déterminer le 2^{ème} tour, en cas d'égalité au 1^{er} tour, les joueurs sont départagés à la série, puis à celui qui a commencé la partie (bille blanche).

Arbitrage assuré par le club organisateur, si les 2 poules de 2 sont initialement planifiées. Sinon arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, en dernier recours par auto-arbitrage : arbitrage assuré par adversaire du match en cours (article 6.1.01 du code sportif FFB).

Poule de 5 (fusionnement d'une poule de 2 et d'une poule de 3) :

Elle est mise en place par le responsable « Format » afin d'éviter le déroulement de poule(s) De 2 joueurs.

Elle peut être mise en place également par le Directeur de Jeu, de sa propre initiative (en cas de forfait joueur, par ex.)

- On choisit la poule de 3 la plus proche en classement de la poule de 2
- On reclasse les joueurs des 2 poules en une poule de 5 en fonction du ranking (pour les tournois 2, 3 et 4) ou de la moyenne initiale de la classification de début de saison (pour le 1^{er} tournoi)
- Si des matchs ont déjà commencé, les poules initiales ne sont pas remises en cause

1^{er} tour : Match A : joueur 1 contre joueur 5 – Match B : joueur 2 contre joueur 4

2^{ème} tour : Joueur 3 contre Gagnant Match B – Gagnant Match A contre Perdant Match B

3^{ème} tour : Joueur 3 contre Perdant Match A

Pour déterminer le 2^{ème} tour, en cas d'égalité au 1^{er} tour, les joueurs sont départagés à la série, puis à celui qui a commencé la partie (bille blanche).

Arbitrage pour les 2 premiers tours, par le joueur ne jouant pas (inter-arbitrage), et par un arbitre du club (un joueur devant arbitrer peut se faire remplacer par un volontaire)

Arbitrage pour le 3^{ème} tour : Un des 3 joueurs ne jouant pas, ou un volontaire.

3.4 – Attribution des Points de Ranking

En cas d'abandon en cours de partie **ou de tournoi** : 0 point de ranking.

Quel que soit le nombre de joueur dans une poule :

- Attribution des points de tournoi :
 - 4 points pour le 1^{er} de la poule
 - 2 points pour le dernier de la poule
 - 3 points pour les autres joueurs de la poule
- Attribution des points de match :
 - 2 points par match gagné
 - 1 point par match nul
 - 0 point par match perdu

Le classement Général est établi en fonction de :

- Somme des points de ranking = somme des points de tournoi et des points de match
- Les joueurs à égalité aux points de Ranking sont départagés par les critères successifs suivants : le nombre de points de match, la moyenne générale, puis par la meilleure moyenne particulière et enfin la meilleure série.

3.5 Etablissement du Ranking de Qualification

- A l'issue du **4^{ème}** tournoi, un ranking final sera établi.
- De ce ranking final, **les 3 meilleurs tournois** de chaque participant **sont retenus** afin d'établir le classement final.
- **Les représentants de l'Artois pour la Finale Départementale seront les joueurs classés aux deux premières places du Ranking.**

3.6 Joueurs nouveaux

- Les nouveaux joueurs seront affectés directement à la suite des joueurs N°1 des poules (Têtes de série).
- Le joueur nouveau qui réalise, lors de son deuxième tournoi, une moyenne générale supérieure à la catégorie, est d'office exclu pour la suite de la compétition pour cause de sur-classement.
- Un joueur nouveau qui réalise une moyenne générale inférieure à la catégorie, y reste pour la saison en cours.



COMITE DEPARTEMENTAL

Sport Billard

du PAS-DE-CALAIS

Fiche de signalement des incidents

Cette fiche de signalisation des incidents est à l'usage des clubs chargés d'organiser des compétitions officielles pour le compte du Comité Départemental du Pas de Calais. Ce document doit être rempli par le directeur de jeu, dès qu'un incident de nature à perturber la compétition est constaté. Il doit être ensuite transmis par mail au responsable format, dès la fin de la compétition.

Club Organisateur :

Prénom, Nom du directeur de jeu :

Libellé de la compétition :

Date :

Veillez décrire ci-dessous l'incident constaté :